



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 672 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec possède le monopole du transport et de la distribution d'électricité au Québec;

CONSIDÉRANT la quantité limitée de rivières et sites disponibles pour le développement de parcs éoliens et que l'ouverture au secteur privé entraînerait une compétition préjudiciable au développement futur d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est inadéquat d'établir des parcs éoliens sur des terres agricoles, qui ne représentent que 2% du territoire du Québec;

CONSIDÉRANT l'absence de planification d'implantation cohérente;

CONSIDÉRANT QUE le projet de TES Canada de développer un parc éolien et solaire dans les MRC de Mékinac et Des Chenaux marquerait un début de privatisation du secteur de l'électricité.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'opposer fermement à ce projet et à toute forme de privatisation de l'électricité. Pour le bien commun, nous exigeons le maintien du monopole public d'Hydro-Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Haroun Bouazzi
Député de Maurice-Richard

3 septembre 2024

Date de signature de l'extrait